

Toponymie et aménagement linguistique : vers une terminologie amazighe?

Mohand TILMATINE,
Université de Cadix

INTRODUCTION

Cette contribution s'inscrit dans une approche jusqu'à présent peu travaillée et qui consiste à aborder cette question, non du point de vue philologique (étymologies, histoire des toponymes..) ou purement linguistique (structures des toponymes, variation phonétique, morphologiques, lexicale..), mais plutôt du point de vue de la planification et de l'aménagement linguistique. On s'intéressera donc davantage à la place de la toponymie amazighe, particulièrement kabyle, dans l'environnement et à sa nécessaire visualisation comme vecteur essentiel d'un processus identitaire ainsi qu'à ses implications sur le plan de l'écrit et de la standardisation de la langue.

D'autres aspects préliminaires ont été traités dans d'autres cadres (Tilmatine 2010). Trois aspects qui me semblent complémentaires et importants seront abordés dans les lignes qui suivent :

1. L'origine du « mal toponymique » que souffre spécifiquement l'amazigh.
2. Les conséquences et les implications d'une telle politique et, enfin,
3. L'importance de la toponymie comme vecteur identitaire et, du point de vue de la standardisation, ce qui peut d'ores et déjà se faire au niveau de la recherche universitaire et de la société civile pour que la toponymie amazighe retrouve, un jour peut-être, le rôle qui devrait être le sien.

1. AUX ORIGINES DU MAL: LA POLITIQUE D'ARABISATION

1.1. ARABISATION

En Algérie, il est clair que la politique d'arabisation a directement affecté le champ de la toponymie, de l'anthroponymie et de l'onomastique en général. Ces champs constitueront des véhicules et des axes porteurs importants de cette arabisation.

En effet, dès l'indépendance du pays la «récupération» de la langue arabe avait été déclarée comme «cause nationale» (Bras 2004 : 545-561) et objectif prioritaire par les textes fondateurs de l'État-Nation algérien.

Le document de référence idéologique de l'Algérie indépendante, la Charte nationale de 1976, soulignait que «l'usage généralisé de la langue arabe et sa maîtrise en tant qu'instrument fonctionnel créateur, est une des tâches primordiales de la société algérienne au plan de toutes les manifestations de la culture» (Charte Nationale algérienne 1976: p. 731).

La langue amazighe était perçue, quant à elle, davantage comme un obstacle au développement de l'arabisation et un facteur de promotion de la division ethnique et territoriale du pays.

1.2. L'ONOMASTIQUE ET LA TOPOONYMIE PAR LES TEXTES

Les principales décisions toponymiques sont sujettes à des cadres légaux et déterminées par des lois, décrets, ordonnances, etc... C'est dans ce contexte que sera lancé un processus de redénominations et d'arabisation des toponymes, notamment dans le cadre d'application de divers décrets relatifs à l'arabisation de l'onomastique et de l'environnement en général. À citer à titre d'exemple:

- le Décret n° 81-26 du 7 mars 1981 portant établissement d'un lexique national des prénoms,
- Le Décret n° 81-27 du 7 mars 1981 portant établissement d'un lexique national des noms de villes, villages et autres lieux,
- Le Décret n° 81-28 du 7 mars 1981 relatif à la transcription, en langue nationale, des noms patronymiques.

Ces décrets, ne constituent pas une espèce de *Place-Names Act*¹ comme en disposent beaucoup de pays, comme l'Australie par exemple, en vue de réglementer et de standardiser les toponymes sur des bases claires et consensuelles. Ces textes sont davantage des

instruments au service d'une législation répressive et d'une politique linguistique exclusive et monolithique.

Bien entendu, ces textes sont loin de faire l'unanimité au sein des usagers et font l'objet depuis de longues années de protestations de la part des citoyens. Ceci vaut notamment pour ceux qui veulent donner un nom amazigh à leurs enfants et qui ne peuvent le faire si les noms souhaités ne sont pas inclus dans les listes des Mairies. Des listes qui, comme le stipule le décret n°81-27 et 81-28 du 7 mars, imposent des prénoms arabisés ou arabes. Ainsi l'article 2 de ce dernier décret impose que les noms patronymiques soient transcrits en langue nationale et que la transcription de ces noms opérée par le Ministère de l'intérieur soit basée sur la « traduction phonétique des noms » (JORADP 1981 : 163-164):

« Art. 2. - Sont transcrits, en langue nationale, tous les noms patronymiques figurant sur la liste nationale.

La transcription, opérée par le ministère de l'intérieur, s'effectue sur la base de la traduction phonétique des noms.».

Certes, ces décrets prévoient des mécanismes censés rendre possible une certaine flexibilité dans le traitement des noms en permettant par exemple de modifier, rectifier ou rajouter des noms qui ne figurent pas sur la liste. Le texte des articles 5 et 6 est assez clair à ce sujet :

Art. 5. – Le lexique officiel des prénoms fait l'objet d'une actualisation tous les trois ans selon des procédures qui seront définies conjointement par le ministre de l'intérieur et du ministre de la justice ».

Cependant, comme dans tellement de cas, la réalité de la pratique et de la mise en œuvre des textes est bien différente.

12.1. Protestations contre l'interdiction des noms amazighs

Cette situation, qui prévaut aussi bien en Algérie que dans le reste des Pays d'Afrique du Nord, a conduit à une série de conflits importants entre les parents et la société civile, d'une part, et les administrations municipales, d'autre part². À tel point que des maires en sont eux-mêmes arrivés à rédiger des lettres de protestations contre leur tutelle³.



El Watan, 01.09.2011

12.2. Le cadre juridique et institutionnel

Il n'est nullement surprenant que ces pratiques se retrouvent également en toponymie. Le Décret n° 81-27 du 7 mars 1981 portant établissement d'un lexique national des noms de villes, villages et autres lieux et cité plus haut «règlemente» d'une certaine manière la pratique et fait figure de politique toponymique du pays. L'article premier du texte décrète :

« Article 1^{er}: Les assemblées populaires communales sont chargées

- d'étudier et d'arrêter, de manière précise, la dénomination de tous les lieux possédant déjà un nom,

- de revoir certaines dénominations non conformes à nos traditions et de prévoir, le cas échéant, une nouvelle dénomination adaptée aux spécificités locales.

Elles peuvent faire appel à toute personne, qui, en raison de sa compétence et/ou de son expérience est susceptible d'apporter un concours utile.

Art. 2 : les assemblées populaires communales consignent, sur procès-verbal, les noms en langue nationale vocalisée ».

1.2.3. Absence des Berbérissants

Selon l'article (article premier), les administrations peuvent faire appel à des spécialistes en vue de les aider dans leur tâche. Or, la réalité révèle un déficit extrême en matière de collaboration et/ou consultation entre les administrations, voire même les experts nationaux en toponymie, d'une part, et les institutions ou chercheurs spécialisés berbérissants et reconnus comme tels, d'autre part. Ceci vaut pour tous les niveaux d'intervention : inventaire, traitement, officialisation, diffusion, mise à jour, conservation des toponymes, graphie, etc.

Il y a eu, bien entendu, des réunions sur la toponymie dans lesquelles les langues en présence en Algérie ont été, d'une manière ou d'une autre, abordées. Cependant, sans aller, jusqu'à présent, au-delà de vagues généralisations comme la demande de prise en compte de la « diversité culturelle du pays ». Souvent, on se contente d'ailleurs de charger contre le colonialisme, à qui il est reproché d'avoir « dénaturé » et « dépersonnalisé » les pays d'Afrique du Nord ou insistant lourdement sur les « aberrations » de la politique culturelle et onomastique de la France.

1.2.4. Des Institutions spécialisées? Oui, mais...

Pourtant, ce ne sont ni les moyens, ni les capacités humaines qui font défaut. Force est de reconnaître que l'Algérie dispose

1°- d'institutions spécialisées dans ce domaine comme par exemple le Conseil National de l'Information Géographique (CNIG) et la Commission Permanente Spécialisée de Toponymie (CPST),

2°- de spécialistes, très actifs, par ailleurs, et ce, autant sur le plan national qu'international⁴ et, qu'il existe également

3°- des études et des projets de recherche dans ce domaine, avec même la participation de certains chercheurs intéressés par le champ berbère (*Cf. Benramdane/Atoui 2005*, par exemple).

Malgré la présence de ces institutions spécialisées, des compétences techniques bien établies et de manière plus générale des conditions nécessaires pour y remédier⁵, il existe en Algérie – comme dans les pays voisins d'ailleurs – un silence institutionnel autour de la composante amazighe. Celle-ci ne fait l'objet daucun intérêt alors que les besoins et les tâches à réaliser dans ce domaine nécessiteraient

d'une politique toponymique spécifique amazighe. Malheureusement, la configuration politique du pays ainsi que la composante partisane ne permettent pas d'espérer des changements à brève échéance.

Pourtant, les fonctions de ces institutions algériennes spécialisées incluent bien des compétences tout à fait nécessaires pour la revalorisation du patrimoine toponymique amazigh⁶. Citons entre autres, celles

- de procéder à l'évaluation de l'activité nationale en matière de toponymie

- d'émettre des avis et recommandations sur les principes généraux, les règles et procédures devant présider à la normalisation des noms géographiques, leur orthographe et leur utilisation

- de procéder aux études visant l'analyse des toponymes existants et recommander les mesures correctives nécessaires, notamment par l'adoption de toponymes nouveaux

- de susciter les travaux d'étude et de recherche dans le domaine de la toponymie se rapportant, notamment à l'établissement de bases de données, ou

- d'établir des relations et procéder à des échanges avec les organismes nationaux et internationaux concernés par la toponymie.

Par ailleurs, l'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE ET DE TELEDETECTION (INCT), a mis en place, deux structures toponymiques internes qui pourraient être également d'une grande utilité pour le travail de récupération et de standardisation du patrimoine toponymique amazigh. En particulier, la COMMISSION DE TOPOONYMIE, a pour rôle :

- d'établir les critères de choix et des règles d'écritures des noms de lieux figurant sur les documents cartographiques édités par l'INCT, qui seront soumis à l'approbation de la CPST

- de procéder à l'inventaire et à la conservation des noms de lieux figurant sur ses cartes

- de procéder à la mise en place d'une base de données toponymiques

- d'établir un guide pour la collecte des toponymes sur le terrain

- d'établir un guide toponymique (l'avant-projet est déjà établi)

- de normaliser la terminologie cartographique utilisée à l'INCT

- d'établir un fond documentaire sur la toponymie

- d'établir un glossaire des abréviations ou

- de diffuser la nomenclature géographique.

Nous avons donc des institutions et des spécialistes. Ces derniers ont largement démontré leur compétence en la matière notamment pour l'époque coloniale. Il est clair qu'il ne s'agit pas de nier les pratiques, connues, de cette époque, il est néanmoins curieux de constater que, rares sont ceux arrivent à se poser la question de savoir si, en matière d'onomastique, il n'existe pas, dans l'Afrique du Nord indépendante des pratiques rappelant celles du colonialisme.

Par ailleurs, s'agissant des toponymes amazighes, peu de spécialistes pensent à remettre en cause la primauté de l'arabe comme langue de départ dans la transcription des toponymes algériens, pourtant très souvent amazighes dans leur fond, forme et étymologie et surtout qui en réclameraient la légitimité d'une transcription conforme aux normes de la notation usuelle en usage en Kabylie par exemple.

De son côté, la recherche berbérisante, non associée sérieusement à ces processus, ne propose point d'alternative véritable aux propositions actuellement «disponibles», aussi bien au sein des organismes nationaux ou internationaux, que dans les forums ou débats internationaux et scientifiques.

Pourquoi donc, ces principes, ces compétences et ces institutions ne sont-elles pas mises au service d'une véritable toponymie amazighe ?

2. CONSÉQUENCES ET IMPLICATIONS SUR LE PLAN NATIONAL ET INTERNATIONAL

Si, comme nous venons de le voir, la visibilité d'une toponymie amazighe est – malgré de légers signes de tolérance ces dernières années – pratiquement nulle sur le plan national, il est clair qu'il n'en sera pas autrement au plan international.

Pour les organismes nationaux et internationaux chargés de standardiser les toponymes, le Groupe d'Experts des Nations Unies pour les Noms Géographiques (GENUNG) constitue un instrument intéressant et très important dans le processus de normalisation linguistique et de standardisation de la transcription des toponymes selon des normes communes.

Cependant, cet organisme des Nations Unies, et donc interétatique dans son essence, n'admet que des cas ou des

propositions de discussions présentées par des États membres à travers leur(s) représentant(s) dûment mandaté(s).

Cet état de fait révèle un déficit important en matière de justice et d'égalité dans la mesure où les langues non reconnues ou sans État comme par exemple l'amazigh (ou le kurde ou d'autres cas ...) se retrouvent exclues de ce système d'organisation. Ainsi, ils se voient obligés de vivre, au plan international cette fois, une situation de déni et de rejet qu'ils doivent subir déjà depuis longtemps dans leur propre pays d'origine.

2.1. Silence institutionnel

Les organisations internationales chargées des noms géographiques, comme le GENUNG ou certaines agences nationales de toponymie nous confirmont l'« inexistence » de la langue amazighe au niveau des institutions internationales.

La coopération internationale ayant comme cadre des organisations interétatiques comme les Nations Unies, par exemple, ne laisse, pour le moment, guère de chance de voir, un jour, se développer une véritable politique toponymique amazighe, ni, bien sûr, sa projection internationale sans un appui clair et univoque des États nord-africains.

Sur proposition de quelques membres du GENUNG, des contacts personnels avaient même été établis avec la Présidence du GENUNG en vue de la création d'une **AMAZIGH SPEAKING DIVISION** au sein de ce groupe. Cette demande avait été aimablement rejetée en nous rappelant qu'une telle initiative devait venir des États concernés, avoir l'appui d'autres États et ne pas « aller contre l'esprit des autres divisions déjà existantes »⁷.

Positions guère étonnante puisque les pays d'Afrique du Nord se définissent officiellement comme arabo-musulmans. D'ailleurs, pour l'anecdote, il n'existe pas de rubrique « Afrique du Nord » dans le système géographique du GENUNG qui ne « connaît » de l'Afrique que les régions suivantes⁸:

Linguistic/Geographical Divisions

The Group of Experts shall be composed of experts from linguistic/geographical divisions designated by Governments. The Group of Experts shall be supported in its activities by the following linguistic/geographical divisions:

1. Africa Central Division

2. Africa East Division

3. Africa South Division

4. Africa West Division

5. Arabic Division

2.2. Système «Beyrouth» pour la transcription graphique de toponymes kabyles

(Romanization system for Arabic (Amended Beirut System – 1972)

Les aspects liés aux questions de transcription, quand ils sont traités, portent généralement sur le passage de la graphie arabe à la graphie latine, comme si l'arabe était toujours la langue d'origine et de départ des toponymes, mais aussi sans tenir compte du fait qu'il existe depuis de nombreuses années une graphie latine de l'amazigh, largement consensuelle.

L'absence de politiques locales, nationales ou internationales chargées de prendre en compte les réalités toponymiques des différentes régions amazighophones, mais aussi de travaux y afférents dans la recherche berbérisante a créé un vide, logiquement comblé par les États qui transmettent aux institutions internationales chargées de la normalisation et de l'homogénéisation des noms géographiques, des noms et des transcriptions de toponymes amazighes se basant sur des règles de transcription de ...l'arabe du système, dit de «Beyrouth»⁹.

Difficile de comprendre une telle attitude des autorités algériennes en la matière, surtout que depuis, l'amazigh est reconnu comme langue officielle (2002), sans parler du fait que l'usage de la notation usuelle du berbère sur base latine est aujourd'hui une pratique d'écriture, maintenant bien établie sur des normes consensuelles depuis au-moins une trentaine d'année.

Arabic letter	Name of letter	TRANSLITERATION		NOTES
		Amended Beirut System 1972	Variant B 1973	
ء	hamzah	omit (initial) ' (medial) ' (final)	omit (initial) ' (medial) ' (final)	
أ	alif	omit	omit	
ب	bā	b	b	
ت	tā	t	t	
ث	thā	th	th	
ج	jīm	j	dj, j	According to the local pronunciation
ح	ħā	ħ	ħ	
خ	khā	kh	kh	
د	dāl	d	d	
ذ	dhāl	dh	dh	
ر	rā	r	r	
ز	zāy	z	z	
س	gīn	s	s, -ss-	"ss" between 2 vowels
ص	shīn	sh	ch	
ض	gād	ṣ	ṣ, ḡ	"ṣ" in some conventional names
ط	ḍād	ḍ	ḍ	
ظ	ṭā	ṭ	ṭ	
ع	zā	ẓ	ẓ	
غ	‘ayn	ṛ	ṛ	
ف	ghayn	gh	gh	
	fā	f	f	

ق	qāf̪	q	q, g, gu-	"g" according to the local pronunciation. "gu-" before the vowels "e" or "i".
ك	kāz̪	k	k	
ل	lām	l	l	
م	mīm	m	m	
ن	nūn	n	n, -ne	"-ne" final, behind the vowels "a", "e", "i", "o".
ه	hā	h	h	
و	wāw	w	ou	
ي	yā	y	i, ɿ, y	"ɿ" when second vowel of a diphthong "y" initial or between vowels

Transliteration of the Arabic vowels and special diacritics marks

ـ	fathah kasrah	a i	a, e i, e	According to the local pronunciation According to the local pronunciation
ـ	dammah tawîlah dammah qâṣîrah	u o	ou o	
ـ	sukûn	omit	omit	
أ	alif fathah	ā	â	Long vowel
ي	yâ kasrah	ī	î	Long vowel
و	dammah wâw	ū	ô	Long vowel
أ	alif maddah	ā	â	
ي	alif maqṣûrah	á	a	
ة	tâ marbûṭah shaddah	h, t doubling	h, t doubling	See note 1 See note 2

1 - *tā marbūfah* is transliterated "t" when followed by another word in a unitary expression, that is to say 2 or more words linked up without an article;

Examples : Saltanat 'Umān, Dawlat Qatār.

When a word with . . ö is preceded by an article, or at the end of an expression,

the transliteration of ö is "h" (silent).

Examples : Jumhūriyat Misr al-Arabīyah, al-Jumhūriyah al-Yamaniyah.

2 - In the geographic names ending by iyah, the transliteration is Iyah, according to the usual systems.

Pour se faire une idée des conflits qui peuvent exister entre le système de transcription officiel latin adopté par les autorités toponymiques algériennes pour transcrire des noms à base arabe et la notation usuelle du berbère, il suffit de comparer ces deux systèmes.

2.3. Transcription usuelle du berbère sur base latine

* En jaune les lettres qui ne coïncident pas avec le système de Beyrouth.

Berber-Latin	Equivalent arabe	Equivalent IPA	Exemples
A a	ا / ا	æ	"a" comme dans Chat
B b	ب	b ^w ou b ou β	"b" comme dans bidon, et parfois comme v dans "cerveza" en espagnol
C c	چ	ʃ	"ch" comme en français dans chat
Č č	ڇ	tʃ	"ch" espagnol dans muchacho
D d	ڏ / د	d ou ð	"d" français et "th" anglais dans this
ڏ ڏ	ض	ð̥	"d" emphatique
E e	none	ə	"e" Shwa comme dans Amsterdam
F f	ف	f	"f" français fond
G g	ڻ	g	"g" comme dans grand
ڦ ڦ	(ڙ)	dʒ	"j" anglais comme dans James
ڻ ڻ	(ڻ)	χ	Similaire au "r" français parisien

2	H h	ه	h	"h" comme en anglais hello
3	ه h	ه	ه	Comme dans Mu hammad en arabe
4	I i	إ / إ	i	"i" français dans vide
5	J j	ج	ج	"j" Français > jeu
6	K k	ك	k	"k" comme dans kilo
7	L l	ل	ل ou لـ	"l" dans livre
8	M m	م	m	“M” comme en français
9	N n	ن	n	“N” comme en français
0	E e	ع	ع	Semblable au <i>eyn</i> arabe
1	Q q	ق	ق ou قـ	Semblable au "qaf" arabe
2	R r	ر	r	"r" roulé espagnol ou italien
3	R r	ر	رـ	"r" emphatique
4	S s	س	s	“s” comme en français
5	ش sh	شـ	شـ	"s" emphatique
6	T t	ت / ثـ	ت ou ثـ	"t" comme dans table ou spirant comme l'anglais " th " dans bath

7	T t	ت	t ^f	"t" emphatique
8	U u	ۈ	ۇ	"u" comme en anglais put
9	W w	ۉ	w	"w" comme en anglais water
0	X x	ځ	ځ	"x" comme kabyle axxam
1	Y y	ۑ	j	"y" comme dans yaourt
2	Z z	ڙ	z	"z" comme dans zoo
3	Z z	ڙ	ز ^f	"z" emphatique.

2.3. Absence d'un engagement clair en faveur de l'amazighe

Un constat bien amer... même s'il est vrai qu'il est partagé par les spécialistes en eux-mêmes qui ne manquent de voir dans la situation toponymique en Algérie (Atoui : 4):

«*une anarchie totale dans la transcription graphique arabe ou arabisée, française ou francisée des noms propres algériens, avec des variantes morphologiques incohérentes et arbitraires d'un même nom, y compris ceux figurant dans des documents officiels

* un dysfonctionnement institutionnel : une perte de temps et de gain dans toutes les formes d'opérations d'identification, manuel ou informatique, en usage dans l'ensemble des secteurs de l'activité nationale : impôts, édition, cadastre, banques, état civil, sécurité, postes et télécommunications, notaires, tourisme, etc.

* un déficit informationnel préjudiciable à toutes formes de communication lié à la gestion et à la maîtrise des données spatiales et démographiques».

Il est vrai que la majeure partie de ces problèmes apparaissent également dans les pays voisins (par exp. Dhib: 2009 pour la Tunisie) ou ailleurs, quoique plus souvent dans les pays anciennement colonisés. Mais les problèmes se multiplient en Algérie par le fait de

la diversité linguistique mais surtout du statut inexistant des langues maternelles du pays : l'amazigh et l'arabe dialectal et d'une absence de politique linguistique qui mise vraiment et sérieusement sur la langue amazighe.

Une intervention politique sur l'onomastique que d'aucuns considéreront comme un modèle de politique linguistique visant le blocage de progrès toponymiques (The Permanent Committee on Geographical Names 2003)!

2.4. Alternatives possibles en toponymie: la Kabylie dans Google

Pourtant, au vu de l'expérience internationale et des contacts établis, ces institutions spécialisées algériennes sont les plus adaptées pour pouvoir essayer d'introduire des changements dans le sens d'une prise en considération de l'amazighe dans la politique toponymique du pays.

De nombreux exemples de par le monde démontrent comment une configuration moins autoritaire de l'État permet de prendre en compte la diversité régionale et linguistique du pays, puisque la compétence en matière de noms géographiques est assumée dans, le cas de l'Espagne par exemple, par chacune des communes autonomes du pays qui-transmettent, ensuite, à une instance de coordination leurs propositions pour validation.

Le Résumé du rapport de Margarita Azcárate y Adela Alcázar (2002), du Service de Toponymie de l'Institut Géographique National espagnol en donnent une bonne idée sur les avancées de la normalisation des noms géographiques en Espagne, tout en tenant compte des spécificités régionales.

3. TOPOONYMIE AMAZIGHE ET AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE: STRATÉGIE(S) IDENTITAIRE(S)

3.1. Concentration verticale des efforts et engagement social

Il est clair que lorsque des langues et cultures sont dans une situation de domination ou se trouvent dans une relation de type asymétrique, celles-ci finissent souvent par se soulever et tentent de « récupérer» ce qu'elles considèrent comme un bien propre.

Dans le cas de l'amazigh, il est évident que les besoins en matière de toponymie sont immenses. Tout reste à faire. Mais les efforts dans ce sens devraient être perçus de la même manière : comme une stratégie de récupération et de renforcement d'une facette fondamentale de l'identité amazighe du pays. Il s'agit d'un travail de longue haleine, qui doit chercher la collaboration des institutions nationales et internationales, pour mener à bien cette tâche. Il est clair qu'il faut dépasser cette concentration horizontale des efforts, qui touche pour le moment que quelques maigres secteurs de la société, comme les universitaires, les linguistes ou les berbérisants. Le travail devrait affecter toutes les couches de la société et atteindre une concentration verticale des efforts afin d'étendre le travail de conscientisation et de visibilité à toutes les franges de la société.

Les objectifs peuvent varier en fonction du pouvoir de décision et de l'importance que l'on accordera à cette tâche et pourront, bien entendu, être modifiés, adaptés ou corrigés en fonction de l'évolution de la situation, mais d'ores et déjà, nous pourrons, à titre d'exemple, en dégager quelques-uns, notamment pour les institutions à vocation amazighe.

Cette opération de récupération se mène souvent sur plusieurs plans :

- Purement **politique** : exigence d'un pouvoir d'intervention, de droit de regard ou carrément de décision sur les nomenclatures toponymiques

- **Financier.** Aspect qui dépend directement du précédent pour pouvoir disposer des moyens nécessaires aussi bien sur le plan de la recherche que de l'exécution

- De la **conscientisation** identitaire : très souvent, les expériences à succès sont celles qui réussissent à impliquer de larges couches de la population concernée, dans une espèce de concentration verticale, où aussi bien l'intellectuel que le maçon ou le banquier trouvent suffisamment d'arguments pour s'engager dans le processus de récupération du patrimoine toponymique, car bien souvent la fonction identitaire des toponymes peut prendre le pas sur la fonction de localisation.

- Sur le **plan linguistique** bien sûr, en inscrivant le travail sur la toponymie dans la perspective d'une reconnaissance de la langue amazighe et en travaillant sur des outils qui seront nécessaires pour

pouvoir prétendre utiliser la langue amazighe dans les travaux sur la toponymie. Ce travail s'inscrit parfaitement dans la perspective des efforts faits dans le cadre de la standardisation de la langue.

Rappelons que jusqu'à présent, les travaux qui existent sur la toponymie, sont surtout de nature philologique et traitent de ce fait généralement de l'étude des toponymes du point de vue de l'histoire, de l'étymologie ou de sa structure linguistique (phonétique/Phonologie ; morphologie, syntaxe et le lexique).

3.2. Communication, conscientisation et visibilité au plan national et international

Concrètement le travail de réflexion devrait sortir de la tour d'ivoire des spécialistes et des universitaires pour chercher à mettre le débat dans la Cité.) Pour ce faire, il faudrait

- encourager la création de groupes de groupes de réflexion, des Forums de débats des sur cette problématique ou des associations spécialisées en toponymie berbère, au sein de la société en général, mais aussi de l'université. À ce sujet, recommander ce genre de travaux aux étudiants pour leur mémoire de fin d'étude ou de thèses
- conscientiser les institutions nationales et internationales sur la situation du berbère et tenter d'encourager sa représentation au sein de ces institutions ou d'encourager la création de ces institutions lorsqu'elles n'existent pas
 - prendre en compte la toponymie en contexte de minorité(s) et des déséquilibres qui pourraient en résulter: l'amazigh para rapport à l'arabe
 - réfléchir sur les problèmes que causent les politiques toponymiques exclusives des pays nord-africains
 - travailler pour une plus grande transparence du travail et des décisions en matière de politique toponymique dans les pays berbérophones
 - chercher la collaboration d'autres institutions privées ou de l'État
 - unir les efforts pour réfléchir – au plan international - à des solutions communes pour des problèmes souvent similaires dans leur essence

- créer un forum ou un cadre de rencontre et d'échanges d'idées sur les sujets comme par exemple l'organisation de colloques sur la standardisation des toponymes berbères

3.3. Rôle des Institutions officielles amazighes

Sans pouvoir de décision en matière de politique linguistique, il sera difficile de trouver une alternative viable et sérieuse aux politiques monolithiques étatiques actuelles.

La création d'instituts nationaux comme le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), le Centre National Pédagogique et Linguistique pour l'Enseignement de Tamazight (CNPLET) en Algérie ou l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) au Maroc, n'a pas (encore?) comblé ce vide et ces nécessités.

Pourtant, au vu de l'expérience internationale et des contacts établis, ces institutions sont, dans la situation actuelle, les plus adéquates pour pouvoir essayer d'introduire des changements dans le sens d'une prise en considération de l'amazighe dans la politique toponymique du pays.

L'exemple de l'Espagne est, comme nous l'avons vu, édifiant à cet égard et permet de voir comment une configuration démocratique de l'État permet de prendre en compte la diversité régionale et linguistique du pays, puisque la compétence en matière de noms géographiques est assumée dans ce cas par chacune des communes autonomes du pays qui transmettent, ensuite, à une instance de coordination leurs propositions pour validation.

3.4. Travail linguistique: Standardisation et toponymie.

Le travail de standardisation de la langue amazighe, entamé il y a de cela des décennies, s'est jusqu'à présent, concentré sur la langue elle-même, sans vraiment aborder la standardisation de segments spécifiques de la langue comme la toponymie.

De fait, si les questions de toponymie n'ont pas pu encore être suffisamment abordées, c'est probablement pour des raisons de priorité. Or, le processus de standardisation d'une langue est complexe. Il porte non seulement sur la longue durée, mais doit impérativement toucher tous les secteurs et toutes les fonctions sociales de la langue.

Au-delà des questions purement graphiques et orthographiques se posent, tôt ou tard, également des questions de standardisation ou de normalisation conceptuelle et dénominative internationale.

Dans ce cas, on se réfère à une autre partie du champ de standardisation en général : aux travaux de comités nationaux ou internationaux de normalisation comme par exemple ceux de l'ISO qui, sur la base, établie préalablement, de la fixation d'un concept, établissent également de manière fixe la dénomination standard pour chaque langue.

Ainsi, pour prendre uniquement un exemple parmi tant d'autres, les noms de pays sont codés au niveau international. En cherchant l'Algérie dans le code ISO 3166 international (1993), il ne se trouvera pas sous ce nom, par ordre alphabétique, mais sous la lettre « D » avec le code « DZ ».

Ces codes correspondent officiellement au nom dans la langue du pays, pour l'Algérie, bien entendu, dans la seule langue officielle, l'arabe, tout comme l'Allemagne possède le code DE (Deutschland), CH pour la Suisse (Confédération Helvétique ; Schweiz), HR pour la Croatie etc...

Il est intéressant de noter à cet égard que des pays comme l'Égypte, qui aurait pu avoir le code MS ou MR de *Misr*, basé sur le nom du pays dans sa propre langue officielle, a opté pour la variante anglaise EG pour *Egypt* (*Liste des Pays du Monde* 1994: 7).

La toponymie comme champ identificatoire et de référence est donc nécessairement un domaine normatif, d'où l'impératif du ou d'un standard, lui-même basé généralement sur la langue officielle.

3.4.1. Toponymie: au-delà de la perspective philologique

Sans prétention aucune d'exhaustivité ni, bien entendu d'exclusivité, quelques mesures pourraient faire avancer les choses dans le domaine de la recherche

- Création d'axes spécialisés dans ce domaine, les renforcer s'ils existent déjà, ou les réorienter vers le travail sur la terminologie et la néologie toponymique

- Travail documentaire : Créer et gérer un fond documentaire sur le travail toponymique en s'inspirant des pratiques et des normes internationales, telles qu'elles sont par exemple recommandées par le groupe du GENUNG. Ce fond documentaire toucherait aussi bien la

littérature bibliographique que les liens qui se trouvent sur Internet. Mais il se centrera sur un suivi des activités des instances internationales en matière de recommandation et de légiférassions

- Intégration dans la recherche les travaux internationaux en matière de réflexion sur la standardisation des noms de lieux et de l'onomastique en général
- Se concentrer, dans un premier temps, sur le champ de la toponymie berbère et spécialement kabyle au vu des compétences et des possibilités existantes.

3.4.2. Le travail terminologique : Lexiques spécialisés, manuels et dictionnaires

Développer des terminologies en relation avec les exigences internationales et prendre pour modèles des travaux standards de la recherche internationale. Cette tâche est nécessaire afin de s'inscrire dans les progrès faits dans ce domaine. Certaines œuvres de référence sont absolument nécessaires aux équipes de travail qui pensent s'investir dans ce champ. Nous en citerons quelques exemples.

A- Glossaire de termes pour la normalisation des noms géographiques

Ce glossaire est le résultat du travail du Groupe d'experts des Nations unies pour les Noms géographiques qui a constitué à cet effet, un groupe de travail de terminologie toponymique, chargé de l'établissement du Glossaire de termes pour la normalisation des noms géographiques. Une première version du glossaire comportait 336 termes en anglais avec leur définition, assortis d'exemples empruntes à 16 langues et jeux de caractères. Les membres du Groupe de travail l'ont ensuite fortement remanié et enrichi.

Plusieurs réunions du Groupe de travail ont permis de modifier à nouveau le glossaire, puis de le soumettre en tant que version 4, comprenant désormais 375 entrées, à la septième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, qui s'est tenue à New York du 13 au 22 janvier 1998 (*Glossary of toponymic terminology*, version 4, 1998). L'objectif principal de ce travail étant l'espoir qu'il puisse contribuer à faire normaliser les noms géographiques dans le monde entier, favorisant la communication et la compréhension entre les hommes (Introduction).

Le texte, traduit dans les six langues de travail des Nations Unies contient une série d'entrées de termes techniques, numérotés par ordre alphabétique, suivies de leur définition, exemples :

076. *Endonymes* : Appellation toponymique exprimée dans l'une des langues locales de la région ou l'entité dénommée est située.

Exemples : Vārānasī (non pas Benares); Aachen (non pas Aix-la-Chapelle); Krung Thep (non pas Bangkok); Teverya (non pas Tiberiade); Kobenhavn (non pas Copenhague).

081. *Exonymes* Nom géographique utilisé dans une langue pour désigner

un → accident géographique situé en dehors du territoire dont cette langue est la langue officielle, et de forme différente de son nom dans la ou les langues officielles du territoire où il est situé.

Exemples : Londres, Florence sont les exonymes français de London et Firenze; Parigi est l'exonyme italien de Paris, tandis que la version romanisée Moskva de Mockba n'est pas un exonyme, pas plus que le pinyin Beijīng, alors que Pékin est un exonyme. L'Organisation des Nations Unies recommande de n'utiliser qu'un minimum d'exonymes dans l'usage international. Voir aussi → nom traditionnel.

250. *Oronymes* : → Nom propre attribué à un accident de relief du sol : montagne, colline.

Exemples : Matterhorn; Sierra Madre; Gaurīsankar; Fuji San.

247. *Odonymes*, → Nom propre qui désigne une voie de communication.

312. - *Standardization, geographical names, FR. : normalisation des noms géographiques*: Fixation d'un ou de plusieurs noms par une autorité toponymique, accompagnés de leur orthographe normalisée, pour désigner une → entité géographique donnée, ainsi que des modalités d'emploi de cette forme ou de ces formes graphiques. Dans un sens large, on parle de normalisation des → toponymes.

Exemples : Via Appia (route historique); A-6 (autoroute); Unter den Linden (avenue); Darb al-Hājj (chemin de pèlerinage) etc.

Comme travail préliminaire, les efforts peuvent déjà se fixer sur la liste de mots-clefs en onomastique qui circule actuellement

entre les spécialistes du Groupe de Terminologie du GENUNG (voir liste en annexe 2).

B- Listes des noms de pays (*List of Country Names*)

Le document présenté à la 8^{ème} Conférence comprend les noms des États indépendants généralement reconnus par la communauté internationale, soit 192 pays en date de l'élaboration du document en 2002. La forme brève des noms de pays en anglais est placée en titre. Cette étude a porté en premier lieu sur la recherche des noms dans leurs langues officielles et dans leurs formes courtes et longue. [Listes qui n'existent pas, bien entendu, en berbère]. Ont été considérés comme officielles les langues pour lesquelles la plupart des documents consultés étaient concordants, même en l'absence d'une forme écrite attestée.

Les langues écrites dans des alphabets non latins ont été translittérés dans l'alphabet latin selon les systèmes adoptés par les pays concernés et recommandés par l'ONU - donc dans le cas de l'Algérie : le système de Beyrouth (*List of Country Names : Introduction*). Relevons que – contrairement à la pratique algérienne - de nombreux pays de par le monde utilisent les différentes dénominations du nom du pays correspondant aux diverses langues qui y sont parlées (et reconnues). L'exemple suivant de l'Afrique du Sud est édifiant à cet égard.

ZA

SOUTH AFRICA

SOUTH AFRICA		
Official		
af Afrikaans	Suid-Afrika	Republiek van Suid-Afrika
en English	South Africa	Republic of South Africa (the)
Ndebele	Sewula Afrika	Republiki we Sewula Afrika
Pedi	Afrika-Borwa	Republiki ya Afrika-Borwa
Sotho	Afrika-Borwa	Republiki ya Afrika-Borwa
ss Swazi	Ningizimu Afrika	Riphabiliki yase Ningizimu Afrika
tn Tswana	Afrika-Borwa	Republiki ya Afrika-Borwa
ts Tsonga	Afrika-Dzonga	Riphabiliki ya Afrika-Dzonga
ve Venda	Afrika Tshipembe	Riphabuliki ya Afrika Tshipembe
xh Xhosa	Mzantsi Afrika	iRiphablik ya Mzantsi Afrika
zu Zulu	Ningizimu Afrika	Riphabiliki yase Ningizimu Afrika
English	South Africa	Republic of South Africa (the)
French	Afrique du Sud (l') (fém.)	République sud-africaine (la)
Spanish	Sudáfrica	República de Sudáfrica (la)
Name used by a national authority		France : République d'Afrique du Sud (la)

(List of country names: 93).

C- Répertoire toponymiques

Le genre « Répertoire » est beaucoup plus connu et d'une certaine manière flexible. Il permet également de s'adapter aux difficultés initiales et, par exemple, de générer au fur et à mesure des listes de toponymes en vue d'offrir une alternative aux variantes officielles généralement basées sur les formes françaises ou arabes de ces toponymes (Bejaia, Bejaïa, Bedjaia, Bougie pour un toponyme kabyle: *Tubiret*).

D- Objectif général à moyen terme: Répertoire toponymique de la Kabylie

Tout travail sérieux sur la toponymie devrait avoir comme un des premiers objectifs l'élaboration d'un répertoire toponymique général. À titre d'exemple ou, toutes proportions gardées, dirions-nous plutôt, comme modèle d'orientation, il conviendrait de se fixer un peu sur le modèle catalan: *Nomenclàtor topònic de Catalunya* (2007),

Ce travail est vu comme un grand apport pour la normalisation orthographique et sociale de la langue catalane, mais aussi de la langue occitane du Fenolhet ou Fenouillèdes, deux langues qui historiquement et socialement sont intimement liées, parce que, disent les auteurs dans leur présentation de l'ouvrage :

« [...] la toponymie est un des signes d'identité les plus tangibles de notre terre, qui outre le fait d'être une source importante d'information linguistique, recèle une valeur esthétique tout aussi considérable, qui permet de la qualifier de véritable poésie fossile; elle devient ainsi un patrimoine culturel, collectif et multiséculaire que nous nous devons de préserver et de transmettre aux générations futures, afin que surtout elle ne soit pas déformée ou substituée.

Nous souhaitons donc que ce NOMENCLÀTOR soit un instrument de travail et de consultation, et qu'il contribue à la diffusion de la forme avérée des toponymes de la *Catalogne du Nord, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre aire linguistique et culturelle* ».

EN GUISE DE CONCLUSION

L'importance de la toponymie n'est pas à démontrer, ni du point de vue stratégique

Souvent, sa fonction symbolique dépasse de loin sa fonction communicative¹⁰, malheureusement, en dépit de certaines avancées en ce qui concerne la reconnaissance de l'amazighité en Algérie (et en Afrique du Nord), les politiques toponymiques restent, de manière générale, inchangées dans ces pays et continuent, malgré le changement de son statut, à ignorer la réalité amazighe.

L'Algérie semble toujours confondre au plan doctrinal entre « normalisation » des noms géographiques et « arabisation », d'une part, et « translittération » et « francisation ». Pourtant, le pays, dont le représentant est Vice-Président de l'organisation Onusienne, participe, en tant que tel, de manière très active aux travaux du GENUNG.

Au-delà des problèmes de manque de rigueur dans la gestion toponymique, courantes dans des pays « en voie de développement », la politique d'arabisation et les choix idéologiques sous-jacents ont abouti sur une action d'uniformisation à travers l'Arabisation. En effet, malgré la diversité de la réalité linguistique et culturelle du pays, une seule langue – l'arabe- a servi d'unique référence.

L'arabe « classique », écrit, a servi d'unique modèle, linguistique et de norme exclusive dans la restitution aussi bien orale qu'écrite des toponymes algériens (l'art. 2 du décret n°81-27 et 81-28 du 7 mars JORA de 1981) stipule : « les noms doivent être transcrits en caractères latins, sur la base de la phonétique arabe ».

L'objectif était, semble-t-il, davantage un «redressement» du paysage toponymique national. Le texte du décret de 1981 invoque en plus, l'objectif d'adapter certains toponymes «aux spécificités locales», s'ils sont «non conformes à nos traditions» !

Le statut de la langue amazighe a changé dernièrement en Afrique du Nord. L'amazigh est devenu langue nationale en Algérie (2002) et langue officielle au Maroc (2011).

Cette nouvelle situation devrait nécessairement aboutir sur une révision complète de la politique toponymique de ces pays dans le sens d'une prise en compte réelle de la diversité linguistique et culturelle du pays. Le décret de 1981 devrait être purement et simplement abrogé pour s'adapter à la nouvelle situation.

Ceci est d'autant plus nécessaire, que le décret 81-26 du 7 mars 1981 portant établissement d'une liste nationale des prénoms prévoyait son actualisation tous les trois ans (art. 5). Chose qui n'a pas eu lieu, bien sûr.

L'aménagement c'est le futur. Il serait important que les universités pensent dès maintenant à investir ce nouveau segment de la connaissance et de la recherche.

Le travail en toponymie oblige de travailler en équipes locales et nationales, mais la globalisation des communications, mais aussi les exigences de visibilité obligent à s'inscrire dans une perspective internationale. Une démarche internationale nouvelle, intégrante et globale serait de penser à créer un réseau de terminologie toponymique amazighe, qui, pour des raisons d'efficience, pourrait d'abord se limiter à l'espace kabyle, avant de s'étendre à d'autres zones berbérophones, puis, rejoindre dans cette perspective les forums internationaux pour faire acte de présence, rappeler ou présenter les problématiques liées à la toponymie berbère et accompagner la réflexion internationale sur le sujet en participant aux différents groupes spécialisés des instances internationales.

La participation aux réunions du groupe "Terminologie" du congrès International des Sciences Onomastiques (ICOS dans le sigle en anglais) en est un exemple assez concret, dans la mesure où il s'agirait de créer une première liste de "Termes onomastiques clefs" (Key Onomastic Terms) et de les travailler (informations grammaticales, définition, étymologie, contexte social et culturel, exemples etc..)¹¹.

Ce travail, qui pourrait être réalisé par les universités et les chercheurs ne servirait à rien s'il ne pouvait se refléter dans l'environnement et la société.

Dans des circonstances normales, il devrait être possible de compter en cela sur les ressources existantes comme certaines institutions officielles (HCA, IRCAM, CNIG, CPST), encore faut-il, qu'il y ait, derrière, une certaine volonté politique.

Bibliographie

ASSEMBLEE POPULAIRE DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU (2011), Revue de Presse, 20 mars 2011, Rejet des prénoms typiquement kabyles et amazighs. Le président de l'APW de Tizi-Ouzou saisit le ministre de l'intérieur algérien, par Saïd Tisseguouine. Disponible sur la page Web de cette institution www.apw-tizi-ouzou.org) ainsi que sur www.Tamurt.info.

ATOUI, B., *Rapport de l'Algérie*. Point 5 (Document présenté par l'Algérie). Rapport des Divisions et des Gouvernements sur la situation dans leurs régions et leurs pays et sur les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la 7ème Conférence de Berlin de 2002.http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/8th-uncsgn-docs/inf/8th_UNCSGN_econf.94_INF.33.pdf [06.02.2011]

ATOUI, B. et alii., *Meeting, Conférence et Symposium* ; Point 6 ; (Document présenté par l'Algérie), préparé par M. Brahim Atoui, Benramdane Farid, Saoudi Nour Eddine (Commission Permanente Spécialisée de Toponymie (Algérie)

http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/8th-uncsgn-docs/inf/8th_UNCSGN_econf.94_INF.34.pdf [06.02.2011].

ATOUI, B., *Schéma Organisationnel des Structures Toponymiques en Algérie*, Point 9 ;(Document présenté par l'Algérie), préparé par M. Brahim Atoui (Commission Permanente Spécialisée de Toponymie), unstats.un.org/unsd/geoinfo/.../8th.../8th_UNCSGN_econf.94_INF.36.pdf [06.02.2011].

AZCARATE, M. / ALCAZAR, A. (2002): « Resumen del Informe Nacional de España Situación y avances en la normalización de los nombres geográficos en España », donné lors de la 8^{eme} Conférence du Groupe d'Expert des Nations Unies pour les Noms Géographiques (GENUNG) du 27 Août - 5 Septembre 2002 à Berlin, Allemagne. http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/8th-uncsgn-docs/inf/8th_UNCSGN_econf.94_INF.31.pdf [07.02.2011]

BENRAMDANE, F. et ATOUI, B. (2005a), (Coord..), *Nomination et dénomination: des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie*, Oran, Edition CRASC, 2005.

BRAS, J.-Ph. (2004), «La langue cause national(e) au Maghreb», dans J. Dakhlia (Dir.), Trames de langues, usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb, Paris, pp. 545-561.

CHARTE NATIONALE ALGERIENNE, Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire du 30 juillet 1976, p. 731.

DHIEB, Mohsen (2009), « Quelques aspects problématiques dans la transcription des toponymes tunisiens ». http://icaci.org/documents/ICC_proceedings/ICC2009/html/nonref/12_6.pdf [05.02.2011].

Glossary of toponymic terminology, version 4 : document présenté par le Groupe d'experts des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, Groupe de travail de la terminologie toponymique et Septième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, New York, 13-22 janvier 1998, vol. I, Rapport de la Conférence (publication des Nations Unies, numero de vente : F.98.I.18), par. 158 à 161.

JORADP (1981), Décret n°81-27 et 81-28 du 7 mars 1981, Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire (*JORADP*), 20^{ème} année, numéro 10 daté du 10 mars 1981, pages 163 et 164.

LIST OF COUNTRY NAMES (2002), Submitted by the United Nations Group of Expert on Geographical Names. Eight United Nations Conference on the Standardization of Geographical Names, Berlin, 27 August – 5 September 2002. E/CONF.94/1. Prepared by the Working Group on Country Names of the United Nations of Experts on Geographical Names and submitted by Sylvie Lejeune.

LISTE DES PAYS DU MONDE ». United Nations Group of Experts on Geographical Names, Reports of the Working Groups, Working Paper n° 26, Seventeenth Session, New York, 13-14 June 1994, prepared by Sylvie Lejeune, IGN, SIT, St Mandé, France, p.7.

NOMENCLÀTOR TOPONÍMIC DE LA CATALUNYA DEL NORD (2007), Text en català i francès. — Bibliografia. Índexs, Barcelona, Institut d'Estudis Catalans et Université de Perpignan.

PERMANENT COMMITTEE ON GEOGRAPHICAL NAMES (The) (2004), *Algeria. Language & Toponymy. How politically driven language policies have impeded toponymic progress*, 2003/June 2004.

<http://www.pcgn.org.uk/Algeria-Language%20and%20Toponymy-2003.pdf> [02.02.2011]

TILMATINE, M. (2010): "Aspects de la standardisation de la langue amazighe : la Toponymie », en Kamal Naït- Zerrad (ed.), La standardisation du berbère à la lumière des évolutions récentes en Europe et dans le Nord de l'Afrique. Actes du Colloque organisé à l'INALCO (Paris), 6-7 octobre 2008, Revue des Etudes Berbères, vol 5, 185-198.

(HTTP://CENTREDERECHEBERBERE.FR/TL_FILES/DOCPDF/STANDARDISATION_OCT2008/15%20TILMATINE%202.PDF)

TILMATINE, M. (2011): « Toponymie amazighe et Standardisation: réflexions préliminaires » dans: Actes du Colloque international *La standardisation de l'écriture amazighe*, Boumerdes du 20 et 23 septembre 2010, Alger, Haut Commissariat à l'Amazighité, 125-144.

UNITED NATIONS GROUP OF EXPERTS ON GEOGRAPHICAL NAMES (Groupe des Experts des Nations Unies pour les noms Géographiques) <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGENGN/divisions.html> [02.03.2012].

United Nations Group of Experts on Geographical Names (1994), Présentation de la variante B du système de translittération de l'arabe « Beyrouth amendé », 17^e Session du GENUNG, New York, 13-24 Juin 1994, Working Paper Nr. 61, Meeting of the Working Group on Romanization Systems, préparé par Sylvie Lejeune.

United Nations Group of Experts on Geographical Names (2007), *Technical reference manual for the standardization of geographical names*, New York, United Nations, 2007.

Annexe 1: Nomenclàtor toponímic de Catalunya

Casafabre		Aspres	
Casafabre	<i>nucli</i>	[ˈkazofaβɾə]	<i>Casefabre</i>
Bon Mossó, mas del	<i>edif.</i>	[ˈmazdəl'bumus]	<i>Le Bon Moussou</i>
Jepé Lluis, can	<i>edif.</i>	[ˈkap̪əsəkuis]	<i>Can Jeppe Louis</i>
Mata, la	<i>edif.</i>	[la'matə]	<i>La Matte</i>
Monistrol, el	<i>nucli</i>	[əlmuni'strol]	<i>Minestrol</i>
Sant Roc	<i>indr.</i>	[sən'rɔk]	<i>Saint Roque</i>

Castelnou dels Aspres		Aspres	
Castelnou dels Aspres	<i>nucli</i>	[kəs'teənəw(ðəl'zaspres)] estànd. [kəs'teənəw(ðəl'zaspres)]	<i>Castelnou</i>
Auzinell, l'	<i>nucli</i>	[lozil'neʎ]	<i>L'Auxinell</i>
Canta, mas d'en	<i>edif.</i>	[ˈmazdən̪kante]	<i>Mas Cante</i>
Castelnou, ribera de	<i>hidr.</i>	[ri'berəðeskəs'texənow]	<i>Rivière de Castelnou</i>
Comtessa, mas de la	<i>edif.</i>	[mazdələskun'teso]	<i>La Comtesse</i>
Cubrí, mas de	<i>edif.</i>	[mazdəku'bri]	<i>Mas de Coubris</i>
		altr. [mazdəku'bri]	(actual. Domaine de Querubi)
Dotres, mas d'en	<i>edif.</i>	[mazdən̪'dutres]	<i>Mas Dotres</i>
Mallorca, roc de	<i>orogr.</i>	[rogdəmə'orkə]	<i>Roc de Majorque</i>
Planes, mas d'en	<i>edif.</i>	[mazdəm'planəs]	<i>Mas de les Planes</i>
Torre, mas de la	<i>edif.</i>	[mazdələ'tura]	<i>Mas de la Tourre</i>

Llauró		Aspres	
Llauró	<i>nucli</i>	[ʎəw'rə] estànd. [ʎəw'rɔ]	<i>Llauro</i>
Cabana del Moro, la	<i>monum.</i>	[ʎəkə'banəðəl'moru]	<i>La Cabane del Moro</i>
Calcina, la	<i>nucli/indr.</i>	[ʎəkəl'sinə]	<i>La Calcine</i>
Comú, el	<i>indr.</i>	[əlk'u'mu]	<i>Al Comú</i>
Llauró, coll de	<i>orogr.</i>	[ʎəkəðəðəw'rə]	<i>Col de Llauro</i>
Masos, els	<i>nucli</i>	[ʎəz'mazus]	<i>Les Masos</i>

Montoriol		Aspres	
Montoriol	<i>nucli</i>	[munturi'ol]	<i>Montauriol</i>
Camp Gran	<i>indr.</i>	[kam'gran]	<i>Camp Gran</i>
Costa, mas d'en	<i>edif.</i>	[mazdən̪'kosta]	<i>Mas Valpuy</i>
Hostalets, els	<i>nucli</i>	[əlzustə'lets]	<i>Les Hostalets</i>
Julia, mas d'en	<i>edif.</i>	[mazdəŋʒuli'a]	<i>Mas Julia</i>

Annexe 2: LISTE DES MOTS-CLEFS EN ONOMASTIQUE

N.B. : La présente liste est un index standard. Les termes précédés d'un astérisque ne sont pas recommandés. La terminologie d'onomastique littéraire sera incluse dans une prochaine phase.

allonyme – variante d'un nom propre issu de la même racine étymologique – par ex. anglais *Joe* et *Jess* issus de *Joseph*.

anthroponomasticon – dictionnaire anthroponymique, ou son équivalent mental ou théorique.

anthroponyme – nom propre d'une personne ou d'un groupe de personnes.

anthroponymie – 1) ensemble des anthroponymes dans un territoire ou une région, une langue, une période, etc. ; 2) branche de l'onomastique consacrée à l'étude scientifique des anthroponymes.

appellativisation – cf. **déonymisation**.

choronyme – nom propre d'une grande entité terrestre géographique ou administrative – par ex. *Africa*, *Sibir'* (*Siberia*), *Suomi*, *Dalmacija*, *Toscana*, *Bretagne*, *Steiermark*, *Castilla*, *La Mancha*.

(N.B. : dans certaines langues, le terme **macrotoponyme** est usité pour désigner une aire large inhabitée).

cryptonyme – nom propre secret usité pour la protection de son porteur.

denominatum – personne, objet, etc., portant ou désigné par un nom propre particulier.

déonyme – nom commun dérivé ou issu d'un nom propre – par ex. anglais *tweed* du nom de la rivière *Tweed*, *watt* du nom de la famille *Watt*, espagnol *quevedos* “pince-nez, binocles” du nom de la famille *Quevedo*, asturien *xuan* “simple d'esprit, débile, andouille” du prénom *Xuan*.

(N.B. : dans plusieurs langues, le terme **éponyme** est usité dans ce sens).

déonymisation – perte de la fonction ou du caractère onymique d'un nom propre.

endonyme – nom propre d'une entité géographique, dans la langue officielle ou en usage usitée sur place – par ex. *Venezia* en italien (pas *Venise*), *Praha* en tchèque (pas *Prague*).

éponyme – nom propre d'une personne ou d'un groupe de personnes, lieu, objet, etc. à la base du nom propre d'une autre personne, famille, lieu, objet, etc. – par ex. nom de famille *Washington* – nom de lieu *Washington* ; prénom *Albert* – nom de lieu *Lake Albert/Lac Albert*.

ergonyme – nom d'un produit ou d'une marque. (N.B. : dans quelques langues, le terme **chrématonyme** est usité dans ce sens, mais peut aussi avoir une signification plus large, à savoir noms d'événements sociaux, d'institutions, d'organisations...).

ethnonyme – nom propre d'un groupe ethnique (tribu, peuple, clan, etc.), ou d'un membre de ce groupe par ex. *Italiens, Bavarois, Croates, Français, Zoulous*. (N.B. : les ethnonymes ne sont pas traités comme des noms propres dans certaines langues et par certains savants, par ex. *ingleses* en espagnol. Selon d'autres théories, les ethnonymes au pluriel sont des noms propres, au singulier des appellatifs).

exonyme – nom propre usité dans une langue particulière pour une entité géographique située en dehors de l'aire où cette langue est largement usitée, et différant dans sa forme du nom propre usité sur place – par ex. français *Londres* pour *London*, allemand *Warschau* pour *Warszawa*, *Bangkok* pour *Krung Thep*, espagnol *Ginebra* pour *Genève*.

gentilé – nom propre d'un habitant d'une région, pays, ville, village, etc. – par ex. allemand *Leipziger* “habitant de Leipzig”, anglais *Londoner* “habitant de Londres”. (N.B. : les noms d'habitants ne sont pas traités comme des noms propres dans certaines langues ou par certains savants, par ex. espagnol *madrileño* “habitant de Madrid”).

hagionyme – nom propre d'un saint. (N.B. : ce terme ne doit pas être usité pour un nom d'objet ou lieu sacrés).

hodonyme – nom propre d'une voie (c'est-à-dire rue, square, autoroute, route, chemin, tunnel, gué, pont, passerelle, ligne de chemin de fer, etc.) – par ex. *Portobello Road, Eurotunnel, Via Baltica, Marktgasse, D1*.

hydronyme – nom propre d'une rivière (c'est-à-dire mer, baie, détroit, lac, marais, étang, barrage, source, puits, rivière, ruisseau, cascade, etc.) – par ex. *Atlantic Ocean, Ostsee, Golfe du Lion, Lake Superior, Huang He, Niagara Falls*.

hypocoristique – forme expressive informelle d'un nom propre morphologiquement dérivé d'un nom de personne – par ex. *Dick* (pour *Richard*) en anglais, *Iza* (pour *Izabela*) en polonais, *Nacho* (pour *Ignacio*) en espagnol, *Ivica* (pour *Ivan*) en croate.

macrotoponyme – cf. **choronyme**.

matronyme – nom propre d'une personne issu du nom propre maternel – par ex. *Tilgner* (de la forme hypocoristique *Tilg/e/*, dérivée de l'anthroponyme *Ottolie*) en allemand, *Haničinec* (de l'anthroponyme *Hana*) en tchèque.

microtoponyme – nom propre désignant de petites entités comme des camps, pâtures, haies, pierres, marais, marécages, fossés, etc., et généralement usités localement par un groupe limité de personnes – par ex. *Lange Wiese* (prairie), *Further Piece* (champ).

nésonyme – nom propre d'une île.

nom – cf. **nom propre**.

nom d'animal – cf. **zoonyme**.

nom d'habitat – nom propre de toute sorte d'habitat humain (cité, ville, village, hameau, ferme, ranch, maison, etc.) – par ex. *Paris*, *Turku*, *Yokohama*, †*Troia*, *Nofim* (une maison).

nom de famille – nom propre héréditaire d'une famille ou d'un membre de la famille de ce nom – par ex. *Smith*, *Farkas*, *Neumann*, *Herrera*.

nom de lieu – cf. **toponyme**.

nom de marque – nom propre d'une marque – par ex. *Toyota*.

nom de parcelle – nom propre d'une petite pièce de terre.

nom de personne – cf. **anthroponyme**.

nom de produit – nom propre d'un produit (par ex. un chocolat, une voiture, une cigarette, etc.) – par ex. *Aventis* chez *Toyota*.

nom de rue – nom propre d'une voie de communication dans une cité, ville, village – par ex. *Broadway*, *Baker Street*, *Unter den Linden*. (N.B. : les noms de rues forment une sous-catégorie des **hodonymes**).

nom géographique – cf. **toponyme**.

nom propre – expression linguistique qui sert seulement à identifier une personne, un groupe de personnes, un lieu, un animal ou un objet (bateau, train...) – par ex. *Earth*, *Zambezi*, *Chile*, *Beijing*, *David*, *Victoria*, *Miikkulainen*, *Hyundai*, *Sony*, *das Erzgebirge*.

nomination – processus ou événement par lequel sont nommés une personne, un lieu, un objet (par ex. naissance d'un enfant, baptême d'un bateau, etc.).

nommant – personne, communauté, autorité ou institution nommant d'autres personnes, lieux, objets, etc.

***odonyme** – cf. **hodonyme**.

oikonyme – cf. **nom d'habitat**.

onomasticien – personne qui étudie scientifiquement les noms propres.

onomasticon – dictionnaire onomastique, ou son équivalent mental ou théorique.

onomastique – étude scientifique des noms propres.

onyme – cf. **nom propre**.

onymisation – transfert d'une unité linguistique (incluant noms communs, adjectifs, verbes, interjections, phrases, etc.) dans la classe des noms propres.

onymie – ensemble des noms propres dans une région, langue, période, etc.

oronyme – nom propre d'une formation topographique en hauteur (c'est-à-dire montagne, chaîne de montagnes, massif, haute terre, colline, rocher, etc.) – par ex. *Aconcagua, Elbrus, Rocky Mountains, die Alpen*. (N.B. : chez les géographes, le terme oronyme est usité dans un sens plus large et inclut aussi des noms propres de vallées, basses terres, etc.).

patronymie – nom propre d'une personne issu du nom propre paternel – par ex. *Andersson* en suédois, *Petrov* en russe, *Fernández, Mori, Olay* en espagnol, *Berendt, Berends* en allemand.

prénom – nom propre donné à une personne à la naissance ou lors d'un événement rituellement signifiant – par ex. *Charles, Ivan, Giuseppe, Davor, Sophie, Anna, María, Motlalepula*. (N.B. : le prénom n'est pas toujours employé en première position).

proprialisation – cf. **onymisation**.

pseudonyme – nom propre fictif d'une personne, d'habitude usité par des artistes, politiciens, etc., comme alternative à leur nom officiel.

psychoonomastique – branche de l'onomastique consacrée à l'étude des noms propres d'un point de vue psycholinguistique.

sobriquet – nom propre informel et supplémentaire caractérisant habituellement une personne – par ex. *The Governator* pour Arnold Schwarzenegger aux États-Unis. (N.B. : les sobriquets sont une sous-catégorie des **surnoms**).

socioonomastique – branche de l'onomastique consacrée à l'étude des noms propres d'un point de vue sociolinguistique.

surnom – nom propre informel et supplémentaire d'une personne, d'un lieu, d'un objet, etc. – par ex. John Brown alias *Shorty* en anglais, Juana Martinéz alias *Morena* en espagnol, Staffan Nyström alias *Lane* en suédois, *Big Apple* pour New York, *Big Blue* pour IBM.

théonyme – nom propre d'un dieu, d'une déesse ou d'une divinité – par ex. *Zeus*, *Odin*, *Diana*, *Morana*.

toponymiste – personne qui examine scientifiquement ou traite professionnellement des toponymes.

toponomasticon – dictionnaire toponymique ou son équivalent mental ou théorique.

toponyme – nom propre d'un lieu, habité ou inhabité (par ex. montagne, eau, île, bois, ville, village, champ, prairie, rue ou route, etc.) – par ex. *Uppsala*, *Mare Tranquillitatis*, *Amazonis Planitia*, *Mont Blanc*, *Seine*, *Sardinia*, *Auckland*. (N.B. : en ce qui concerne la seule planète Terre, les toponymes peuvent aussi être appelés **noms géographiques**).

toponymie – 1) ensemble des toponymes dans un territoire ou une région, une langue, une période, etc. ; 2) branche de l'onomastique consacrée à l'étude scientifique des toponymes.

zonyme – nom propre d'un animal – par ex. un chien *Fido*, un éléphant *Jumbo*.

1-<http://www.legislation.qld.gov.au/LEGISLTN/CURRENT/P/PlaceNamesA94.pdf> [01.03.2012].

2-La résistance depuis des années à ces pratiques se traduit notamment au Maroc et en Algérie par des protestations qui revêtent diverses formes. Voir par exemple pour le Maroc <http://www.hrw.org/fr/news/2009/09/04/maroc-le-gouvernement-devrait-lever-les-restrictions-sur-les-noms-amazighs-berb-res> [08.03.2012]; ou pour l'Algérie : http://www.elwatan.com/epoque/massinissa-en-vogue-chez-les-enfants-chaouis-30-08-2011-138088_116.php [08.03.2012]. Ces protestations arrivent également en Libye depuis le déclenchement de la rébellion contre Kaddafi : <http://www.youtube.com/watch?v=qL9dcH0qdOE&feature=related> [08.03.2012]. La résistance montre que les résultats peuvent aboutir si les efforts sont

persévérents. Maroc :

<http://www.youtube.com/watch?v=yoWrLhE8Vf0&feature=related> [08.03.2012].

3-Voir par exemple la lettre du Président de l'Assemblée Populaire de la Wilaya de Tizi-Ouzou, datée du 11 mars 2011 avec la référence 285/APW/CAB/2011, et disponible sur la page Web de cette institution (www.apw-tizi-ouzou.org) [[08.03.2012]].

4-Le représentant algérien occupe des fonctions de Vice-Président du Groupe des Experts des Nations Unies pour les Noms Géographiques et ses groupes de travail (Working Groups), de la copie au Vice-président du GENUNG, Coordinateur du Task Team for Africa du GENUNG, tout en étant, en Algérie, Secrétaire général du Conseil National de l'Information Géographique (CNIG) http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/9th-uncsgn-docs/inf/9th_UNCSGN_e-conf-98-inf-list-participants.pdf [12.02.2011].

5-Voir à cet effet, le Rapport des Divisions et des Gouvernements sur la situation dans leurs régions et leurs pays et sur les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la 7ème Conférence. Rapport de l'Algérie. Point 5 (Document présenté par l'Algérie), préparé par M. Brahim Atoui, Commission Permanente Spécialisée de Toponymie (Algérie) lors de la conférence de Berlin de 2002.

6-Cf. Brahim Atoui, Schéma Organisationnel des Structures Toponymiques en Algérie.

7-Correspondance personnelle de la Présidente du GENUNG, Mme Helen Kerfoot du 29 janvier 2009 après transmission de l'information au représentant algérien, Vice-Président du GENUNG (2007-2012).

8-Cf. <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/divisions.html> [02.03.2012].

9-Système de Beyrouth 1970, remanié en 1971 et repris en 2007, puis en 2008 sous le nom de Système de translittération arabe. Cf. http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/8th-uncsgn-docs/crp/8th_UNCSGN_econf.94_crp.11.pdf, pp. 8 et 9 [06.02.2012].

10-Voir les débats provoqués par l'inscription énorme en arabe du nom du barrage de Taksebt après son inauguration.

11-<http://www.icosweb.net/index.php/terminology.html>